

Aliments, boissons et tabac

en Mauricie



- Le sous-secteur de la fabrication d'aliments comprend les établissements dont l'activité principale est la production d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale. (89 % des entreprises du secteur en Mauricie)
- Le sous-secteur de la fabrication de boissons et de produits de tabac comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des boissons et des produits de tabac. (11 % des entreprises du secteur de la Mauricie)
- Les industries de la fabrication d'aliments et de la fabrication de boissons et de produits du tabac comptent 62 entreprises et procurent de l'emploi à 2 000 personnes en Mauricie.

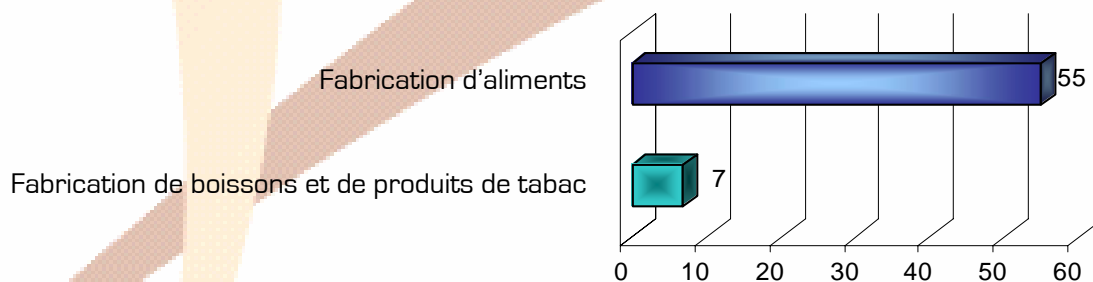
1.

Répartition des établissements du secteur des aliments, des boissons et du tabac

Le secteur de la fabrication d'aliments, de boissons et de tabac occupe 1,7 % de la main-d'œuvre totale en Mauricie. (rec. 2001)

Le sous-secteur de la fabrication d'aliments compte pour 7,1 % de la main-d'œuvre du secteur de la fabrication d'aliments, de boissons et de tabac. Pour sa part, le sous-secteur de la fabrication de boissons et de produits du tabac représente moins de 1 % des personnes occupées du grand secteur de la fabrication en Mauricie et plus de 11 % du secteur de la fabrication d'aliments, de boissons et de tabac.

Le graphique et le tableau suivants indiquent la répartition des entreprises ainsi que le nombre de personnes occupées dans ce secteur en Mauricie. La MRC de Maskinongé compte 20 entreprises du secteur et 600 personnes y occupent un emploi. Toutefois, la MRC de Trois-Rivières occupe quelques 760 personnes dans ce secteur avec 15 entreprises répertoriées au fichier LIC.



en Mauricie

Situation géographique	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées
MRC Maskinongé	20	600
MRC Mékinac	8	150
MRC Des Chenaux	10	200
MRC Shawinigan	8	280
MRC Trois-Rivières	15	760
MRC La Tuque	1	10

2.

Principaux employeurs

Crèmerie de Trois-Rivières

Trois-Rivières
Effectif : 64

A. Trahan transformation inc.

Yamachiche
Effectif : 225

Compagnie d'Embouteillage Coca-Cola

Trois-Rivières
Effectif : 80

Bellivo Transformation inc.

Ste-Angèle-de-Prémont
Effectif : 82

Produits de nos Grand-mères inc.

Saint-Séverin
Effectif : 80

Aliments Déliham inc.

Cap-de-la-Madeleine
Effectif : 170

Pâtisserie Chevalier inc.

Shawinigan
Effectif : 90

3.

Évolution du secteur en 2004-2005

En 2004-2005, le secteur de la transformation alimentaire est en mutation. Dans un contexte de mondialisation, plusieurs fusions et acquisitions d'entreprises permettent une meilleure rentabilité et productivité en transformation alimentaire. Un très petit nombre d'emplois se sont perdus dans ce secteur dû à des fermetures et ou à des rationalisations de personnel.

Au Québec, de petites entreprises constituent ce secteur et doivent concurrencer avec les géants de l'industrie. Ceci est particulièrement vrai en Mauricie. Une croissance de plus de 3 % est prévue au Québec pour le secteur et entre 1 et 2 % en Mauricie selon les perspectives sectorielles d'Emploi-Québec pour l'exercice 2004-2008. Cette perspective sectorielle indique un mouvement vers la hausse des activités du secteur, comparativement à la croissance totale de l'activité économique prévue en Mauricie qui se situe à 0,8 %. En Mauricie, cette croissance est palpable par les investissements effectués soit pour l'expansion ou pour la modernisation d'équipements des usines.

3.

Évolution du secteur en 2004-2005 (suite)

Au-delà de cette préoccupation, la transformation des habitudes alimentaires des consommateurs ainsi que le temps que consacrent les familles à l'alimentation contribuent à une mutation dans les habitudes de consommations. Les usines de transformation alimentaire offrent davantage de produits de première transformation et de plus en plus de produits de deuxième transformation alimentaire. Par exemple des produits tels que les plats déjà tout préparés modifient graduellement les habitudes alimentaires des consommateurs et par le fait même les productions alimentaires. Ces produits répondent parfaitement aux besoins d'économie de temps des familles qui travaillent plusieurs heures par semaines et dont le souci d'une alimentation saine est constant.

En Mauricie, au cours de l'année 2004-2005, quelques sous-secteurs ont été plus productifs que d'autres en termes d'investissements. Par exemple, la transformation du porc (abattage et coupe de viande) a progressé. L'embargo sur la production de viande porcine étant tombé, cela a permis à quelques entreprises d'accroître leur production.

Par ailleurs, dans le sous-secteur de la transformation des fruits et légumes, un investissement majeur dans la MRC de Maskinongé fournira du travail à plusieurs personnes avec l'arrivée des serres Savoura à St-Étienne-des-Grès. Le sous-secteur de fabrication de boissons quant à lui, avec la construction d'une nouvelle microbrasserie par les Bières de la Nouvelle France, apportera aussi son lot de nouveaux emplois dans la MRC de Maskinongé avec la production d'une nouvelle bière, « La messagère. »

Dans le domaine des friandises, les bonbons Richard ont annoncé un investissement de 750 000 \$ dans leur usine de Trois-Rivières afin de doubler la superficie actuelle de l'entreprise. Des investissements dans l'usine de pâtisseries Chevalier à Shawinigan a aussi apporté son lot de bonnes nouvelles pour la main-d'œuvre au cours de l'année. Aussi, cette année, la Mauricie a vu sa production de sirop d'érable dépasser les attentes des producteurs acéricoles puisque ceux-ci ont récolté davantage de matière première. Les producteurs devront utiliser leur créativité pour mettre en marché de nouveaux sous-produits de l'érable et de développer de nouveaux marchés en matière d'exportation.

Tel que l'on peut le constater, les exemples d'expansions sont nombreux pour l'année en cours et nous laisse croire que les prochaines années seront toutes aussi productives.

4.

Principales professions

CNP	Titre	Nombre d'emplois en Mauricie 2001
9617	Manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	430
9462	Bouchers industriels/bouchères industrielles, dépeceurs/dépeceuses de viandes et de volailles	245
9213	Surveillants/surveillantes dans la transformation des aliments, boissons et tabac	125

en Mauricie

4.

Principales professions

CNP	Titre	Nombre d'emplois en Mauricie 2001
6252	Boulangers/boulangères, pâtissiers/pâtissières	80
9461	Conducteurs/conductrices de machines de procédés industriels dans la transformation alimentaire	65
7411	Conducteurs/conductrices de camions	60
1471	Expéditeurs/expéditrices, réceptionnaires	55
6411	Représentants/représentantes des ventes non techniques, commerce de gros	55

5.

Portrait de la main-d'oeuvre

Au cours de l'année 2004, environ 2 100 travailleurs du secteur des aliments, boissons et tabac composé de 29 % de femmes et de 71 % d'hommes sont répertoriés.

La moyenne d'âge des travailleurs du secteur est d'un peu plus de 35 ans. Quelques 24 % d'entre eux font partis de la catégorie des 15-24 ans tandis que 26 % font partis des 45 ans et plus.

Ceci est légèrement supérieur à la moyenne québécoise où 19 % des jeunes de 15-24 ans travaillent dans ce secteur et où 32 % des travailleurs québécois ont plus de 45 ans. On retrouve donc plus souvent des jeunes oeuvrant dans la transformation alimentaire en Mauricie qu'ailleurs au Québec. Les personnes en emploi travaillent davantage à temps plein (86 %) qu'à temps partiel (14 %), ce qui laisse croire que l'activité du secteur se comporte de façon similaire au Québec.

Finalement, le salaire annuel moyen enregistré en 2000 est de 26 000 \$ en Mauricie et de 33 000 \$ au Québec. Les salaires sont moins élevés en Mauricie puisque le travail saisonnier est plus présent.

6.

Conditions de travail des principales professions

- Les exigences du secteur sont souvent reliées à la condition physique du travailleur, à la dextérité manuelle, à la vigilance, et à l'aptitude à résoudre des problèmes. La capacité du travailleur à supporter la chaleur et l'humidité, le travail répétitif ainsi que la capacité à soulever de lourdes charges causent des difficultés associées au recrutement. Aussi, les jeunes travailleurs du secteur sont souvent plus confiant en leur capacité et leurs formations spécifiquement dans les métiers plus spécialisés de la transformation alimentaire. Ceci leur permet d'être beaucoup plus exigeants en matière de qualité du milieu de travail dans lequel ils veulent évoluer.

en Mauricie

6.

Conditions de travail des principales professions (suite)

- Environnement physique exigeant et peu motivant : par exemple, les travailleurs oeuvrent dans des milieux humides, chauds, etc. Le travail répétitif est souvent source de désintérêt.
- Les travailleurs sont souvent appelés à travailler sur plusieurs quarts de travail. Des heures de travail inégales d'une journée à l'autre, ils alternent entre le quart de jour, le quart de soir et celui de nuit. Ainsi, les travailleurs sont souvent épuisés après quelques mois de travail.
- Pour certains sous-secteurs, le travail saisonnier prime, spécifiquement dans la transformation des fruits et légumes.

7.

Quelques éléments de problématique de la main-d'œuvre

- Un taux de roulement de main-d'œuvre élevé qui résulte des conditions de travail propres au secteur, notamment la faiblesse des salaires par rapport à d'autres secteurs de la fabrication ainsi qu'à l'environnement physique de travail.
- Difficulté de recrutement notamment dans les professions de boucher industriel et de contremaître, directement liée à la fragilité de la structure d'entreprise ainsi qu'au fonctionnement.

8.

Renseignements additionnels sur le secteur et les ressources

Emploi-Québec : www.emploi Quebec.net
www.emploi Quebecmauricie.net

Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec :
www.mapaq.gouv.qc.ca

Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire : www.csmota.qc.ca

Agriculture et agro-alimentaire Canada : www.agr.gc.ca



Rédaction : Josée Bourassa, Direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail
Montage et mise en page : Nathalie Durette, Direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail, octobre 2005